

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017

Délibération
n° 2017.09.486

Adhésion à l'Agence
de Développement et
d'Innovation Nouvelle
Aquitaine

LE VINGT HUIT SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **15 septembre 2017**

Secrétaire de séance : Anne-Sophie BIDOIRE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Gilles CHAGNAUD, Danièle MERIGLIER, Jean-Christophe THIAN

Ont donné pouvoir :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE à Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude COURARI à Jacky BOUCHAUD, Denis DOLIMONT à Jean-Jacques FOURNIE, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Bernadette FAVE à Véronique ARLOT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Eric SAVIN à Michel BUISSON, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER, Gilbert CAMPO par Gilles CHAGNAUD, Thierry MOTEAU par Jean-Christophe THIAN

Excusé(s) :

Catherine DEBOEVERE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.09.486**

ECONOMIE

Rapporteur : Monsieur DAURE

**ADHESION A L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'INNOVATION NOUVELLE
AQUITAINE**

Le projet d'agglomération, adopté en décembre 2014, a inscrit le développement économique et l'emploi comme priorité. A cet effet, GrandAngoulême a engagé un programme de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

En parallèle, GrandAngoulême a souhaité s'inscrire dans les orientations du Schéma Régional de Développement Economique, d'innovation et d'internationalisation – SRDEII - adopté par le conseil régional de la Nouvelle Aquitaine fin 2016.

C'est pourquoi dès 2016, GrandAngoulême a adhéré à l'agence régionale de développement et d'innovation – ADI – en charge de la mise en œuvre d'une partie du SRDEII. Les actions de l'ADI complètent celles menées par les équipes du développement économique de GrandAngoulême sur deux orientations :

- La prospection des TPE/PME.

A ce titre, de juin 2016 à juin 2017, 17 fiches prospects ont été adressées par l'ADI. 10 projets font toujours l'objet d'un traitement (attente de retour du prospect, recherche d'informations complémentaires...). A titre d'exemple, un projet d'implantation est à venir dans les locaux du campus de l'Abbaye.

- L'appui au développement et à l'innovation des TPE/PME et le soutien à l'émergence de cluster.

A titre d'exemple, le lancement du cluster Hydrogène auquel des entreprises du territoire, notamment Nexeya, sont intégrées et permet de valoriser le projet en cours sur le Technoparc. Par ailleurs, l'ADI participe activement à la constitution de la Technopole.

Il est donc proposé de poursuivre cette collaboration afin de bénéficier de l'expertise et du réseau de l'ADI notamment en matière de prospection exogène.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie et emploi du 20 septembre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion à l'Agence régionale de développement et d'innovation (ADI) et le règlement de la cotisation qui s'élève à 14 000 € pour l'année 2017.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer tout document nécessaire afférent à ce dossier.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 628145 – fonction 90 23 – service 71.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| Certifié exécutoire : | |
|--|--|
| <u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 11 octobre 2017 | <u>Affiché le :</u> 11 octobre 2017 |